

EXPO 86

LA NOUVELLE CONCERNANT L'EXPULSION DE LOCATAIRES
POUR ACCUEILLIR DES TOURISTES

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au même ministre, qui est chargé d'Expo 86. Le Canada accueillera le reste du monde à Vancouver pendant que des centaines de pauvres dans le centre-ville sont mis à la rue et que le prix des hôtels fait plus que quadrupler. Puisque la province refuse d'agir, quelles mesures le ministre prendra-t-il pour atténuer ce problème et rétablir la réputation du Canada comme pays qui se préoccupe vraiment de ses citoyens les plus pauvres?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, il conviendrait mieux de poser cette question à l'assemblée législative provinciale puisque cela porte sur l'administration d'Expo 86.

Je suis chargé de la Corporation Place du Havre Canada. Je ne suis pas certain de pouvoir faire quoi que ce soit de précis, mais je prendrai certainement note des instances de la députée et je lui donnerai une réponse plus tard.

* * *

LE LOGEMENT

LE LOGEMENT SANS BUT LUCRATIF—LA DÉCISION DE CONFIER
LA RESPONSABILITÉ À LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre chargé de la SCHL. Raviendra-t-il sur sa décision de confier le logement sans but lucratif au gouvernement de la Colombie-Britannique, qui manque de compassion, et augmentera-t-il immédiatement le nombre de logements sociaux à la disposition des habitants du centre-ville de Vancouver?

L'hon. Bill McKnight (ministre du Travail): Monsieur le Président, comme la députée le sait, les négociations avec tous les gouvernements provinciaux et territoriaux relativement au nouveau programme de logements sociaux nous permettront de répondre deux fois plus vite que l'ancien programme aux besoins des Canadiens les plus nécessiteux. Je suis certain que la députée ne voudrait pas que les habitants de la Colombie-Britannique ne puissent pas profiter de l'augmentation du nombre de logements sociaux que permettra la collaboration entre le gouvernement fédéral et la province.

* * *

LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE DES AUTOCHTONES

L'UTILISATION DES FONDS

M. Keith Penner (Cochrane-Supérieur): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État (Petites entreprises). Selon lui, est-il juste ou équitable que les fonds du Programme de développement économique des autochtones soient réduits si radicalement, soit de 47 p. 100, afin de réduire les dépenses? Pourquoi a-t-il bloqué 90 millions de dollars l'an passé, et pourquoi n'a-t-il pas donné suite à la demande de la Yukon Indian Development Corporation?

Questions orales

[Français]

L'hon. André Bissonnette (ministre d'État (Petites entreprises)): Monsieur le Président, tout d'abord, le gouvernement croit fermement au développement des autochtones et je peux vous assurer que, au cours des mois qui viennent de s'écouler, nous avons approuvé au-delà de 90 projets qui représentaient plus de 30 millions de dollars et nous avons créé au-delà de 2,000 emplois permanents chez les autochtones. Alors, je ne crois pas avoir aucun regret à l'heure actuelle au sujet du travail que j'ai fait.

[Traduction]

LES PERSPECTIVES QUANT AU PROGRAMME

M. Keith Penner (Cochrane-Supérieur): Monsieur le Président, le ministre admettrait-il à la Chambre que, si le Programme de développement économique des autochtones n'est pas encore trépassé, il est assurément moribond?

L'hon. André Bissonnette (ministre d'État (Petites entreprises)): Monsieur le Président, je pense que le Programme existe encore et qu'il sera maintenu.

LES PLAINTES DES GROUPES AUTOCHTONES

M. John Parry (Kenora-Rainy River): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Étant donné que plusieurs groupes autochtones se sont plaints de la lenteur, voire du blocage complet du mécanisme d'étude des demandes présentées dans le cadre du Programme de développement économique des autochtones, au point où au moins l'un de ces groupes a déclaré publiquement n'avoir aucune confiance dans la parole du ministre, quelle mesure compte-t-il prendre pour relancer ce programme sur de saines bases commerciales?

M. David Kilgour (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le Président, le député sait bien que le ministre est absent. Je prends donc note de sa question et je lui répondrai plus tard.

M. le Président: La parole est au député de York-Ouest.

M. Parry: Une question supplémentaire, monsieur le Président. Ce n'est pas vrai, le ministre est ici.

* * *

L'IMMIGRATION

LES PRÉSUMÉES PRATIQUES DES FONCTIONNAIRES DE
L'AÉROPORT DE TORONTO

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. C'est au sujet des agissements de certains de ses fonctionnaires de l'Immigration à l'aéroport international de Toronto qui font croire aux immigrants que les terminaux d'ordinateur sont des détecteurs de mensonge.

Étant donné que deux fonctionnaires ont affirmé qu'au moins six agents de l'immigration pratiquent ce genre d'intimidation, cessera-t-elle d'atormoyer et ordonnera-t-elle une enquête en vue de mettre fin à cette pratique répugnante?